



La viticulture



La viticulture



Une campagne à nouveau atypique

L'année est marquée par une variabilité climatique élevée avec un hiver doux, un printemps irrégulier suivi d'un été sec et chaud et d'une canicule en août. Les baies sont petites du fait d'un stress hydrique prolongé, les rendements sont hétérogènes selon les vignobles. La récolte est parfois en-dessous des rendements d'appellations (Saône-et-Loire) mais reste au global au-dessus de la moyenne quinquennale, notamment pour le Jura, qui voit sa production fortement progresser grâce à l'absence de gel.

La précocité est un autre fait marquant : plusieurs secteurs, notamment l'Yonne et la Côte-d'Or, connaissent des vendanges avancées, en raison des fortes chaleurs estivales. Malgré la sécheresse, l'état sanitaire reste globalement bon, les maladies fongiques s'exprimant peu en 2025.

Économiquement, le millésime s'inscrit dans un contexte de production nationale en léger rebond mais toujours en retrait par rapport aux moyennes quinquennales. La filière est fragilisée par les aléas climatiques et la réduction des surfaces exploitables. Dans les vignobles de Bourgogne Franche-Comté, la qualité s'annonce prometteuse mais les volumes restent contrastés, confirmant un millésime où résilience et adaptation restent essentielles.

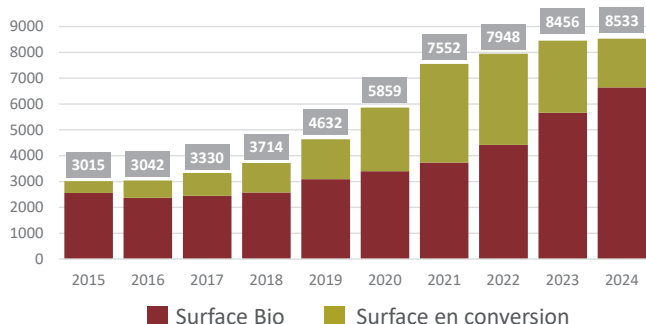


Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - SAA 2024, RA 2020, comptes provisoires de l'agriculture 2024 et Agence bio

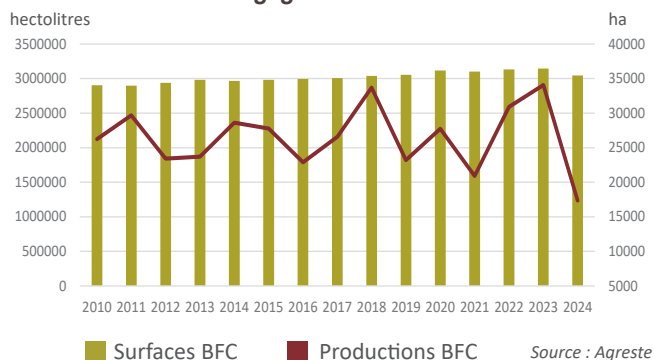
Évolution des surfaces bio ou en conversion en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Agence BIO / Organismes Certificateurs

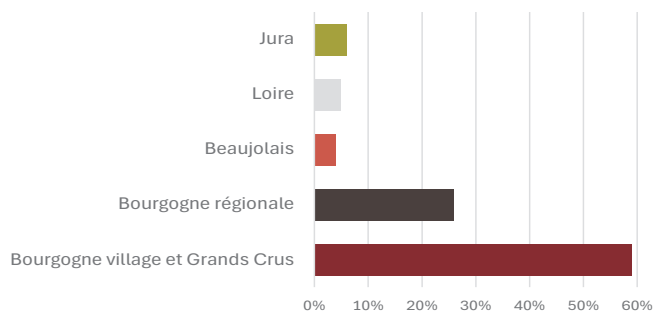
Depuis 10 ans, les surfaces en viticulture biologique ou en conversion sont en constante augmentation dans la région passant de 3 015 ha en 2015 à 8 533 ha en 2024.

Évolution des surfaces de vigne et productions en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste

Répartition des surfaces viticoles par appellation



Source : Agreste, Mémento 2025

Un début de campagne 2025-2026 qui prolonge le ralentissement amorcé en 2024-2025

L'ensemble des sorties de propriété évolue dans un contexte moins porteur, marqué par une demande en retrait et une prudence accrue des opérateurs. Les transactions en vrac retrouvent une dynamique grâce au millésime 2025 plus généreux.

Les volumes totaux de Bourgogne atteignent 590 156 hl, soit + 27 % par rapport à 2024.

Cette progression est d'autant plus notable que, sur la dernière décennie, seules trois campagnes ont dépassé le seuil de 590 000 hl (2018, 2022, 2025).

En 2025, la consommation de vin en France confirme une évolution profonde : les Français boivent moins souvent du vin mais ils le choisissent avec davantage d'attention. Les usages se déplacent vers des moments plus intentionnels, plus ritualisés où la qualité, l'origine et le sens, priment sur l'habitude. Cette transformation bénéficie directement aux vins à forte identité, et notamment aux vins de Bourgogne, dont la lisibilité, la diversité des terroirs et l'authenticité répondent parfaitement à ces nouvelles attentes. La dynamique du marché reste marquée par un effet ciseau : volumes en retrait, valeurs en tassement, et arbitrage des consommateurs vers des références plus accessibles.

Dans cet environnement difficile, les vins de Bourgogne affichent une résilience notable : les volumes d'achat croissent légèrement de 1,6 %, et le chiffre d'affaires de 1,8 % par rapport à 2024. Leur prix moyen reste parmi les plus hauts du rayon vins tranquilles. A l'export, les marchés sont en mutation dans un contexte géopolitique incertain.



Chambre d'agriculture de l'Yonne



Viticulture bourguignonne Appellations régionales (échantillon Cerfrance)

124 domaines commercialisant majoritairement des appellations régionales en cave coopérative, négoce ou bouteilles

11,71 ha de vigne

3,34 UMO dont 1,26 UTAF

47 hl/ha de rendement 2024*

*Les résultats sont des estimations des résultats économiques sur l'année 24/25, correspondant à la valorisation de la vendange 2024 principalement.



Céline BUCHE, CRA BFC

2024, une vendange éprouvée par le climat et les maladies

L'année 2024 se caractérise par une vendange fortement pénalisée par des conditions météorologiques extrêmes et une pression sanitaire accrue. Les rendements chutent nettement, enregistrant une baisse moyenne de 26 % par rapport aux très bonnes récoltes 2022 et 2023. Cette contraction intervient alors que les coûts de production poursuivent leur progression, que les prix de vente montrent des signes de fragilité et que la disponibilité en main d'œuvre reste insuffisante, fragilisant davantage la rentabilité des exploitations.

Évolution des rendements par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Surface en vigne (ha)	11	11	14
Rendement (hl/ha) (vendanges 2024)	53	42	46
Nombre de bouteilles vendues		4 748	67 052

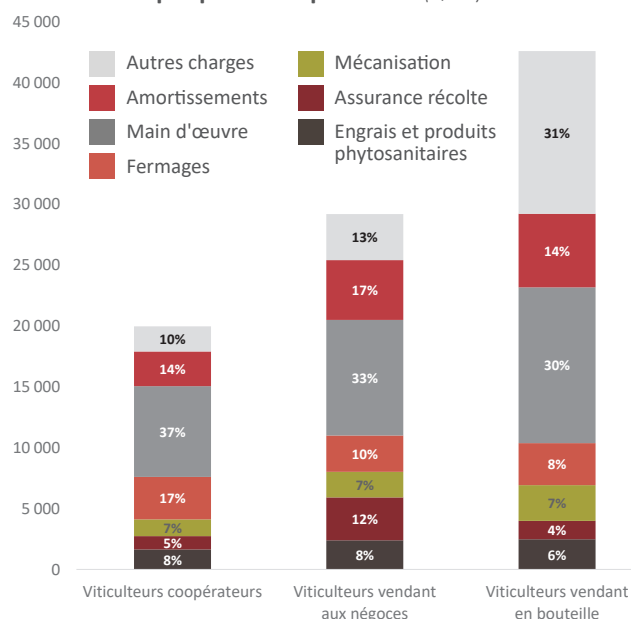
Source : Cerfrance

La baisse des volumes constitue le principal facteur structurant de la campagne 2024. Les exploitations commercialisant en bouteilles enregistrent une diminution des rendements de 63 à 46 hl/ha (-26 %), tandis que celles vendant en vrac passent de 64 à 42 hl/ha (-35 %). Les coopérateurs demeurent moins touchés, avec un recul moyen limité à 17 % (de 64 à 53 hl/ha).

Une hausse structurelle des charges qui étouffe les exploitations viticoles

Parallèlement, les charges continuent de croître de manière structurelle. Le coût de production progresse d'environ 8 % en moyenne, tous circuits confondus. Les charges opérationnelles demeurent élevées malgré la baisse de l'activité. Les dépenses d'assurance récolte augmentent nettement, représentant près de 9 % des charges en 2024 contre 5 % en 2023, traduisant une inquiétude croissante face à l'instabilité climatique. Pour les producteurs en bouteilles et en négoce, l'assurance récolte constitue le poste en plus forte hausse ; tandis que chez les coopérateurs, ce sont les coûts liés à la main-d'œuvre (+19 %). Ce dernier poste reste, de loin, le premier poste de charge des exploitations, représentant près de 25 % du total des charges courantes.

Répartition des différents postes de charges par profil d'exploitation (€/ha)



Source : Cerfrance

Entre envolée des coûts et recul de l'activité, les viticulteurs sous pression

La chute des rendements se répercute directement sur le produit dégagé par hectare. Les exploitations orientées vers le négoce sont les plus touchées, avec une baisse de 27 % de leur produit à l'hectare. Les producteurs en bouteilles enregistrent un recul plus modéré (-5 %), tandis que les coopérateurs parviennent à stabiliser leur valorisation grâce aux acomptes issus des précédentes récoltes et aux VCI (+4 %). Les indemnisations d'assurance récolte sont fondamentales en 2024 dans le produit des exploitations, atteignant près de 10 % pour les exploitations vendant aux négociants.



Céline BUCHE, CRA BFC

Évolution des produits, charges et rentabilité par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Produit / ha (€)	24 600 € +4 %	22 500 € -27 %	48 100 € -5 %
Charges / ha (€)	20 000 € +9 %	29 200 € +12 %	42 600 € +1 %
EBE / produit brut (%)	35 % -3 points	15 % -20 points	31 % -3 points
Résultat courant / ha (€)	6 000 € -11 %	-900 € -110 %	9 600 € -26 %

Source : Cerfrance

Résultats estimés sur la campagne 24-25 ; les % sont calculés par rapport à la campagne 23-24, à échantillon constant

Sous l'effet combiné de la baisse des produits et de la hausse des charges, les résultats se détériorent fortement. Les exploitations vendant en bouteilles voient leur résultat courant diminuer de 26 %, tandis qu'il s'effondre de 110 % chez les viticulteurs vendant en vrac. Les coopérateurs résistent davantage, mais enregistrent tout de même une baisse de 11 %. Le ratio EBE sur produit brut se contracte également, confirmant le recul global de l'efficacité économique des exploitations.

Un manque de main-d'œuvre qui accroît la tension

Au-delà de la seule lecture comptable, l'année 2024 est marquée par un manque de 30 % de la main d'œuvre occasionnelle sur le territoire français. Cette pénurie s'explique par des facteurs structurels : pénibilité du travail, rémunération jugée peu attractive, manque d'hébergement. La situation entraîne des risques de pertes de récolte et une hausse des coûts de production. La revalorisation salariale, l'automatisation des travaux et le recours encadré à la main d'œuvre étrangère apparaissent alors comme des leviers d'ajustement, mais aucun à ce jour ne constitue une réponse suffisante. Une adaptation structurelle du secteur demeure nécessaire.



Céline BUCHE, CRA BFC

ZOOM

QANOPEE : LA FILIÈRE VITICOLE SE FÉDÈRE POUR SÉCURISER LES PLANTATIONS DE VIGNES ET LA PRODUCTION



Qanopée en chiffres clés

4

Régions viticoles impliquées

10

Partenaires financeurs

3

Interprofessions fondatrices

10

millions d'Euros investis

4 500

M² de serres bioclimatiques

22

Cépages

11

porte-greffes

9 500

pots cultivés dans la serre

Un projet structuré en plusieurs étapes

Qanopée comprend :

- la création d'une entité juridique regroupant trois interprofessions,
- la construction d'une unité de production dédiée à la conservation et à la prémultiplication des greffons et porte-greffes sous serre bioclimatique exempte d'insectes,
- la co-construction avec les partenaires nationaux d'un nouveau cahier des charges de prémultiplication en milieu confiné.

Après un début d'hiver marqué par des températures fraîches favorables à l'entrée en dormance, Qanopée lance sa première récolte des bois de porte-greffe et de greffons, issus des plantations réalisées en avril 2025 au sein de la serre. Après la récolte, les plants en pot seront taillés pour favoriser la pousse des nouveaux rameaux qui seront utilisés en 2026. Cette première récolte constitue ainsi une phase d'apprentissage et de validation technique, ouvrant la voie à l'amélioration continue des pratiques et au développement de solutions adaptées à la production de matériel végétal sous serre.

Avec l'émergence de maladies, l'augmentation des aléas climatiques et de la pression sanitaire, les pieds de vignes sont fragilisés et deviennent moins résistants. Outre la production, l'activité de prémultiplication des plants de vigne est également fortement impactée depuis 2015, menaçant l'ensemble de la filière. Il devient primordial de contrôler celle-ci dans un **milieu confiné, protégé des contaminations**.

En 2022, les vignobles Beaujolais, Bourgogne, Jura et Champagne se réunissent afin de mettre en œuvre un nouveau modèle de production de matériel végétal à destination des plantations de vignes-mères certifiées, durable et sécurisé en qualité et en quantité. L'objectif est de répondre aux besoins des vignerons et assurer la pérennité des vignobles en produisant : des variétés plus résistantes aux principales maladies, des porte-greffes performants, des cépages et clones mieux adaptés au changement climatique.



Plus d'informations

<https://qanopee.eu/>

